BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3776

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Jugement d'ouverture

Date : 5 octobre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
937 874 501 RCS Créteil.
ENERGIA VITA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : l'acquisition, la détention, la cession, l'échange de toute valeur mobilière et de toute participation, directe ou indirecte, pour son propre compte, dans le capital de société françaises et étrangères; toute prestation de services en matière commerciale, administrative, financière et autres, au profit et à destination exclusifs des sociétés et entreprises liées à la société; le financement par voie de prêts, de cautionnement, d'Avals, d'avances ou par tout autre moyen des sociétés et entreprises liées à la société; la participation de la société, par tout moyen, directement ou indirectement, dans toute opération pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tout fonds de commerce Ouétablissement..
Adresse : 71, rue Étienne Dolet, 94140 Alfortville.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2026 désignant administrateur Ajilink - Labis Cabooter prise en la personne de Me Jérôme Cabooter 18 rue de l'Abreuvoir 77100 MEAUX et la SELARL FHB prise en la personne de Me Gael COUTURIER, 176 Ave Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-Sur-Seine avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire Fides prise en la personne de Me Céline Perdriel-Vaissiere 55 aVE Jean-Baptiste Champeval 94000 CRETEIL et la SELARL ASTEREN prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine 93000 BOBIGNY Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.